



## ↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

**L'an deux mil vingt-six, le 5 mars à 19 heures 30**

**Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Rumilly, sous la présidence de Monsieur Christian DULAC, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 février 2026

**Présents** : M. DULAC – Mme LABORIER– M. BERNARD-GRANGER – Mme CHAUVETET – M. TRUFFET – Mme BOICHET-PASSICOS – Mme CROENNE – M. VIOLLET – M COLLOMB – Mme STABLEAUX VILLERET– MM. DEPLANTE – PERRUISSET – ABRY – MENELOT –Mmes MARTINA – PINSON – M. PRICAZ – Mmes TERRIER – GALMICHE – AUGUSTIN – M. PETIT– Mme VUILLARD – M. FONTAINE – MM. MONTEIRO-BRAZ –TURK-SAVIGNY - Mme CHAL.

**Absents excusés** : M CLEVY qui donné son pouvoir à Mme BOICHET-PASSICOS – Mme CHARVIER qui a donné son pouvoir à M TRUFFET – M PEIGNON qui a donné son pouvoir à M FONTAINE – M TAMRI qui a donné son pouvoir à Mme CHAUVETET – Mme DESBIOLLES qui a donné son pouvoir à Mme TERRIER – Mme BONANSEA qui a donné son pouvoir à M MONTEIRO-BRAZ

**Absents** : M GERBIER

Mme Guylaine TERRIER a été désignée Secrétaire de séance.

↳ Délibération n° 2026-02-02

**Nature** : 7 – Finances Locales – 7.10.2 Tarifs

**Objet** : Tarification des services publics communaux 2026

**Rapporteur** : Mme Edwige LABORIER, Adjointe au Maire

*Catalogue des tarifs joint en annexe*

Par les délibérations n°2025-08-01, 2025-02-21, le Conseil Municipal a approuvé les tarifs des services 2026 répertoriés dans le catalogue des tarifs de la Commune de Rumilly.

Comme chaque année au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2026, il convient d'actualiser deux taux horaires établis sur la base du réalisé 2025 :

- Le taux horaire global d'intervention des agents municipaux,
- Le taux horaire pour le nettoyage des bâtiments.

1.A – Taux horaire global d'intervention des agents municipaux

Ce taux horaire est utilisé pour facturer les heures d'intervention des agents municipaux.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**A l'unanimité,**

- **APPROUVE** les tarifs 2026 tels qu'ils figurent dans le document joint en annexe.

**La Secrétaire de séance,**

**Guytaine TERRIER**



Signé par : CHRISTIAN DULAC  
Date : 09/03/2026  
Qualité : MAIRE de RUMILLY





# CATALOGUE DES TARIFS DE LA COMMUNE DE RUMILLY

*Selon les délibérations n° 2026 – 02 – 02  
Et 2025 – 08 – 01 et n°2025– 02 – 22*

## Sommaire

<b>PREAMBULE.....</b>	<b>Page 2 à 3</b>
<b>AFFAIRES CULTURELLES.....</b>	<b>Page 4 à 10</b>
Ecole Municipale de Musique, de Danse et de Théâtre.....	Page 4 à 5
Médiathèque.....	Page 6
Musée.....	Page 7 et 8
Programmation culturelle.....	Page 9 à 10
<b>CONCESSIONS DES CIMETIERES ET SITES CINERAIRES.....</b>	<b>Page 11</b>
<b>EDUCATION-JEUNESSE.....</b>	<b>Page 12 à 16</b>
Accueils périscolaires du matin et du soir .....	Page 12
Centres de loisirs Domino's / Mosaïque .....	Page 12 à 15
Restaurant municipal (Repas et pause méridienne).....	Page 16
<b>ACTIVITES SPORTIVES - LOCATIONS DE SALLES ET D'EQUIPEMENTS SPORTIFS.....</b>	<b>Page 17 à 23</b>
Atousport – Initiation à des activités sportives pour les enfants.....	Page 17
Location de salles municipales.....	Page 18 à 20
Location d'équipements sportifs.....	Page 21
Location de la salle de spectacles du Quai des Arts.....	Page 22 à 23
<b>CENTRE AQUATIQUE MUNICIPAL .....</b>	<b>Page 24 à 25</b>
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC.....</b>	<b>Page 26 à 28</b>
<b>PRESTATIONS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES .....</b>	<b>Page 29 à 31</b>
<b>INTERVENTIONS DES SERVICES MUNICIPAUX.....</b>	<b>Page 32</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>Page 33 à 36</b>
A1 / Grille de dégressivité pour l'occupation du domaine public .....	Page 33
A2 / Grille de dégressivité pour les prestations techniques et logistiques .....	Page 34
A3 / Liste des documents à fournir pour justifier de votre situation.....	Page 35
A4 / Liste des bénéficiaires des tarifs réduits.....	Page 36
A5 / Liste des documents à fournir pour bénéficier des tarifs réduits.....	Page 36

# Préambule

## Ci-après :

**La dénomination « particulier »** regroupe toute personne physique faisant une demande pour un usage strictement privé. Cette rubrique inclut les Associations Syndicales de Propriétaires (ASP) et les Associations Syndicales Libres de copropriété (ASL).

→ L'adresse indiquée sur une facture d'eau, ou de gaz, ou d'électricité ou de téléphone fixe ou sur une quittance de loyer, de moins de six mois ou sur le dernier avis de taxe d'habitation, établis au nom et prénom de la personne, définit la domiciliation.

→ Tout élève interne scolarisé dans un établissement public ou privé de la commune de Rumilly et pouvant justifier de sa situation (cf. Annexe 3 liste des justificatifs à fournir) est considéré comme domicilié à Rumilly et bénéficie à ce titre des tarifs pour les résidents. Cela concerne uniquement l'Ecole de Musique, de Danse et de Théâtre.

**La dénomination « entreprise »** regroupe les entreprises individuelles, les sociétés civiles, commerciales, industrielles, les autoentrepreneurs, les syndicats de copropriété, et d'une façon plus générale, toutes les personnes morales de droit privé à but lucratif c'est-à-dire dont l'objectif principal est la réalisation de bénéfices.

→ L'adresse du siège social ou celle d'un établissement, mentionnée sur un K-Bis de moins de deux ans, définit la domiciliation.

**La dénomination « association et assimilés »** regroupe également les centres d'accueils de loisirs, les établissements scolaires (sauf mention spéciale), les EPHAD, les administrations, les autres collectivités publiques territoriales ou d'état (dont le CNFPT,...), les amicales de classes, les Comités d'Œuvre Sociale (COS) et les Comités d'Entreprise (CE) et d'une façon plus générale, toute personne morale de droit public ou de droit privé à but non lucratif c'est-à-dire, exerçant une activité dans un but autre que le partage de bénéfices.

→ L'adresse du siège social ou celle d'un bureau, mentionnée dans les statuts ou encore le lieu d'exercice habituel et régulier de l'activité, définit la domiciliation.

→ Dans les grilles tarifaires ci-après, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie bénéficie de tarifs spécifiques, qui sont étendus à ses communes membres à compter du 13/07/2021. Les associations à caractère économique, commercial, artisanal ou agricole domiciliées à Rumilly ne bénéficient pas de la gratuité et seront facturées sur la base des tarifs en vigueur pour la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et ses communes membres ou à défaut à partir de la grille de tarifs en vigueur.

## Sigles utilisés :

AAH Allocation Adultes Handicapés

ASI Allocation Supplémentaire d'Invalidité

ASPA Allocation de Solidarité aux Personnes Agées

CAF Caisse Allocation Familiale

CNFPT Centre National de la Fonction Publique Territoriale

EHPAD Etablissement Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées

NC Non Concerné

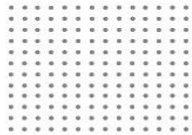
PAI Projet d'Accueil Individualisé

PMR Personne à Mobilité Réduite

RSA Revenu de Solidarité Active

SSIAP 1 Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personne niveau 1

TPE Très Petites Entreprises



**Certains tarifs sont soumis à la justification d'une situation (cf. Annexes A3 à A5).**

**Les justificatifs apportés lors de l'inscription détermineront un tarif valable pour toute l'année sans révision possible en cours de période.**

**Pour les cours de musique ou de danse (cf. Règlement intérieur), les leçons de natation et d'initiation aux activités sportives pour les enfants « Atousport » :**

Tout arrêt définitif ou provisoire devra être signifié au directeur de l'activité par un courrier écrit des parents de l'élève mineur ou de l'élève majeur. Les frais de leçons seront remboursés uniquement pour les cas de force majeure suivants :

- Soit pour des raisons médicales avec une attestation d'un médecin ;
- Soit suite à un déménagement avec un justificatif de domiciliation de la nouvelle résidence principale et/ou d'un justificatif du parent qui a la garde de l'enfant en cas de séparation ou de divorce.

**Toutes les autres activités ou prestations ne sont pas remboursables quel que soit le motif de l'arrêt et sa durée.**

**Rappel de l'article L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques sur la question des modalités d'application des redevances et des gratuités pour l'Occupation du Domaine Public et toutes locations de salles et d'équipements culturels et sportifs.**

**« La règle est que l'occupation du domaine public est soumise à redevance. Le fait d'agir dans l'intérêt général ne constitue pas à lui seul un critère permettant de justifier la gratuité de l'occupation en toutes hypothèses ».**

En dehors des exceptions prévues par le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, la mise à disposition gratuite du domaine public ou l'exigibilité d'une redevance modique constitue une libéralité entachée d'illégalité (notamment le délit de concussion par autorité dépositaire de l'autorité publique visé à l'article 432-10 alinéa 2 du code pénal) ».

**Les 7 exceptions prévues par la loi autorisant la gratuité** concernent l'occupation ou l'utilisation ou l'installation sur le domaine public :

- 1/ Par des **associations loi 1901** à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général.
- 2/ Par l'Etat des équipements visant à améliorer la **sécurité routière** ou nécessaires à la liquidation et au constat des irrégularités de paiement de toute taxe perçue au titre de l'usage du domaine public routier.
- 3/ Si l'occupation ou l'utilisation est la condition naturelle et forcée de l'exécution de **travaux ou de la présence d'un ouvrage, intéressant un service public qui bénéficie gratuitement à tous** (par exemple les bornes d'incendie).
- 4/ Si l'occupation ou l'utilisation contribue directement à assurer la **conservation du domaine public** lui-même (par exemple les canalisations d'égouts, d'eaux pluviales...).
- 5/ Si l'occupation ou l'utilisation contribue directement à assurer l'exercice des missions des services de l'Etat chargés de la **paix, de la sécurité et de l'ordre public ou du contrôle aux frontières** dans les aéroports, les ports et les **gares**.
- 6/ Si l'occupation ou l'utilisation permet l'exécution de travaux relatifs à une **infrastructure de transport public ferroviaire ou guidé**.
- 7/ Lorsque l'occupation du domaine public est autorisée par un **contrat de la commande publique** ou qu'un titre d'occupation est nécessaire à l'exécution d'un tel contrat, les modalités de détermination du montant de la redevance mentionnée au premier alinéa sont fonction de l'économie générale du contrat. Lorsque ce contrat s'exécute **au seul profit de la personne publique**, l'autorisation peut être délivrée gratuitement.



## AFFAIRES CULTURELLES –

### ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE DANSE ET DE THEATRE - EMMDT

#### Tarifs applicables pour la saison 2026-2027

Libellé	Tarif
<b>EMMDT - TARIFS ENFANTS, JEUNES DE 5 ANS A MOINS DE 26 ANS ET ETUDIANTS</b>	
<b>Résident à Rumilly (et tarifs pour les résidents des communes conventionnées)</b>	
Eveil musical 4 ans parent - enfant (MS maternelle - cours de 45mn/semaine)	126€
Eveil musical 5 ans (GS maternelle - cours de 45mn/semaine)	126€
Parcours découverte pluridisciplinaire 6 ans (enfant en CP : parcours instrumental, initiation danse, initiation théâtre)	285€
Danse : 1 discipline au choix classique, modern jazz, renaissance	175€
Théâtre enfants/jeunes de 7 à moins de 26 ans et étudiants (sur présentation d'un justificatif cf. annexe A3)	175€
Cursus principal musique, parcours personnalisé (à partir de 7 ans ou du CE1)	400€
Cursus musique en pédagogie de groupe	275€
Double cursus instrument en pédagogie individuelle ou de groupe	275€
A ajouter au cursus principal	
Activité au choix (prix/activité) : culture musicale, formation musicale, orchestre Batucada, autres ensembles	128€
Stages de 1 à 2h	12€
Stages 1/2journée (3 à 4h)	21€
Stages par journée	29€
Concerts et spectacles de l'EMMDT - Elèves de l'EMMDT	Gratuit
Concerts et spectacles de l'EMMDT Tarif enfants et jeunes de 3 à moins de 26 ans et pour les étudiants (sur présentation d'un justificatif cf. annexe A3)	3€
<b>Non-résident</b>	
Eveil musical 4 ans parent - enfant (MS maternelle - cours de 45mn/semaine)	202€
Eveil musical 5 ans (GS maternelle - cours de 45mn/semaine)	202€
Parcours découverte pluridisciplinaire 6 ans (enfant en CP : parcours instrumental, initiation danse, initiation théâtre)	456€
Danse : 1 discipline au choix classique, modern jazz, renaissance	280€
Théâtre enfants/jeunes de 7 à moins de 26 ans et étudiants (sur présentation d'un justificatif cf. annexe A3)	280€
Cursus principal musique, parcours personnalisé (à partir de 7 ans ou du CE1)	640€
Cursus musique en pédagogie de groupe	440€
Double cursus instrument en pédagogie individuelle ou de groupe	440€
A ajouter au cursus principal	
Activité au choix (prix/ activité) Culture musicale, formation musicale, orchestre Batucada, autres ensembles	205€
Stages de 1 à 2h	19€
Stages 1/2journée (3 à 4h)	34€
Stages par journée	46€
Concerts et spectacles de l'EMMDT Elèves de l'EMMDT	Gratuit
Concerts et spectacles de l'EMMDT Tarif enfants et jeunes de 3 à moins de 26 ans et pour les étudiants (sur présentation d'un justificatif cf. annexe A3)	5€

Libellé	Tarif
<b>EMMDT - TARIFS ADULTES A PARTIR DE 26 ANS (SAUF ETUDIANTS)</b>	
<b>Résident à Rumilly (et tarifs pour les résidents des communes conventionnées)</b>	
Danse : 1 discipline au choix classique, modern jazz, renaissance	219€
Cursus principal musique, parcours personnalisé	720€
Cursus musique en pédagogie de groupe ou individuelle	306€
Double cursus instrument en pédagogie individuelle ou de groupe A ajouter au cursus principal	306€
Activité au choix (prix/ activité) Culture musicale, formation musicale, orchestre Batucada, autres ensembles	133€
Stages de 1 à 2h	18€
Stages 1/2journée (3 à 4h)	27€
Stages par journée	36€
Concerts et spectacles de l'EMMDT - Plein tarif adultes	6€
Concerts et spectacles de l'EMMDT - Elèves de l'EMMDT	Gratuit
Concerts et spectacles des élèves de l'EMMDT - Tarif réduit sur justificatifs (Cf. annexes A4 et A5 la liste des bénéficiaires et des justificatifs à fournir).	3€
<b>Non-résident</b>	
Danse : 1 discipline au choix classique, modern jazz, renaissance	350€
Cursus principal musique, parcours personnalisé	1 152€
Cursus musique en pédagogie de groupe	490€
Double cursus instrument en pédagogie individuelle ou de groupe A ajouter au cursus principal	490€
Activité au choix (prix/ activité) Culture musicale, formation musicale, orchestre Batucada, autres ensembles	213€
Stages de 1 à 2h	29€
Stages 1/2journée (3 à 4h)	43€
Stages par journée	58€
Concerts et spectacles de l'EMMDT - Elèves de l'EMMDT	Gratuit
Concerts et spectacles de l'EMMDT - Plein tarif adultes	10€
Concerts et spectacles de l'EMMDT - Tarif réduit sur justificatif (cf. annexes A4 et A5 la liste des bénéficiaires et des justificatifs à fournir).	5€
<b>EMMDT - POUR TOUS, RESIDENTS ET NON RESIDENTS A RUMILLY - ENFANTS ET ADULTES</b>	
<b>Participation à une master class (maximum 40 participants)</b>	
Pour les élèves de l'EMMDT domiciliés ou non à Rumilly	Gratuit
Rumillien non élève à l'EMMDT	10€
Non-Résident à Rumilly et non élève à l'EMMDT	16€
<b>Location d'instruments à vent, à cordes et batteries (pas de pianos)</b>	
1ère année	55€
2ème année	90€
3ème année	120€
Lors de la restitution de l'instrument, pénalités par jour de retard	2€/j
<b>Dégressivité en cas d'inscriptions multiples uniquement pour les membres d'une même famille</b>	
2 inscriptions	-5%
3 inscriptions	-10%
4 inscriptions ou plus	-15%
<b>Tarifs réduits sur justificatifs</b>	
Cf. en annexes A4 et A5 la liste des bénéficiaires et des justificatifs à fournir	-10%
<b>MODALITES D'ATTRIBUTION DES INSTRUMENTS A LOUER Instruments à vent, à cordes et batteries (pas de pianos)</b>	

La priorité est donnée :

- 1- Aux enfants/adultes
- 2- Aux nouveaux élèves/anciens élèves
- 3- Aux élèves domiciliés à Rumilly ou en internat à Rumilly/élèves extérieur à Rumilly
- 4- Attribution selon la disponibilité de l'instrument demandé dans l'ordre de la demande.

## AFFAIRES CULTURELLES

### MEDIATHEQUE – Tarifs applicables du 01/01/2026 au 31/12/2026

Libellé	Tarif
<b>MEDIATHEQUE - ABONNEMENT ANNUEL</b>	
<b>Particulier résident à Rumilly</b>	
Tarif enfants/jeunes de 0 à moins de 19 ans	Gratuit
Tarif étudiants (sur présentation d'un justificatif – cf. Annexe A3)	Gratuit
Tarif pour les demandeurs d'asile	Gratuit
Plein tarif Adulte	18€
<b>Associations et assimilés de Rumilly</b>	
Tarif pour les associations et assimilés, les EHPAD...de Rumilly	30€
<b>Ecoles primaires publiques et privées et services municipaux de Rumilly</b>	
Une carte annuelle par classe ou par service municipal (crèches, assistantes maternelles, centres de loisirs, musée...)	Gratuit
<b>Particulier non-résident</b>	
Pour les enfants de moins de 3 ans	Gratuit
Tarif enfants/jeunes de 3 à moins de 19 ans scolarisés à Rumilly	Gratuit
Tarif enfants/jeunes de 3 à moins de 19 ans non scolarisés à Rumilly	11€
Tarif étudiants (sur présentation d'un justificatif cf. Annexe A3)	Gratuit
Plein tarif Adulte	28€
<b>Associations et assimilés extérieurs</b>	
Tarif pour les associations et assimilés, les EHPAD	48€
<b>MEDIATHEQUE - TARIFS REDUITS SUR JUSTIFICATIFS</b> (Cf. en annexes A4 et A5 listes des personnes concernées et des justificatifs à fournir)	
Particuliers résident à Rumilly	9€
Particuliers non-résident	14€
<b>MEDIATHEQUE – TARIFS COURTE DUREE (3 mois maximum)</b>	
<b>Particulier résident à Rumilly et non résident</b>	
Abonnement 3 mois maximum	12€
<b>MEDIATHEQUE - AUTRES TARIFICATIONS</b>	
<b>Particulier résident à Rumilly et non résident</b>	
En cas de perte ou de détérioration, le rachat par l'usager du même ouvrage ou d'un ouvrage équivalent sera demandé conformément au règlement intérieur de la médiathèque.	
Pénalités de retard pour tous les emprunts applicables à chaque lettre de rappel	3,60€
Carte perdue	3€
Vente de livres déclassés selon le type de livre	1€
	2€
	5€
	7€
	12€
	18€
Forfait frais administratifs pour gestion de prêt complexe	15€
Impressions	0,30€
Sac	4€
Frais pour liseuse perdue, endommagée...	163€
Frais prêt inter-bibliothèque	Facturation aux frais réels



## AFFAIRES CULTURELLES

MUSEE – Tarifs applicables du 01/01/2026 au 31/12/2026

Libellé	Tarif
<b>MUSEE – TARIFS POUR LES RESIDENTS A RUMILLY ET EXTERIEUR</b>	
<b>Tarifs adultes</b>	
Entrée simple plein tarif sauf le mercredi après-midi	3,70€
Entrée + visite guidée	5€
Tarif animation	5€
Tarif accueil avec collation (boisson + viennoiserie) sur inscription préalable et uniquement en complément d'une visite guidée	4€
Entrée simple en tarif réduit adulte (cf. en annexes A4 et A5 les listes des personnes concernées et des justificatifs à fournir)	3€
Entrée + visite guidée + animation en tarif réduit adulte (cf. en annexe A4 et A5 les listes des personnes concernées et des justificatifs à fournir)	4€
<b>Tarifs enfants / jeunes de 3 à moins de 22 ans et étudiants (sur présentation d'un justificatif cf. Annexe A5)</b>	
Entrée simple pour les enfants/jeunes de 3 à moins de 22 ans et pour les étudiants (sur justificatif)	Gratuit
Entrée + visite guidée	3€
Animation ou atelier enfant	4,60€
Tarif groupe « anniversaire » jusqu'à 12 enfants maximum comprenant entrée + visite guidée + atelier	80€
<b>Gratuité</b>	
Entrée simple pour tous le mercredi après-midi	Gratuit
Entrée et visite guidée pour les enfants de moins de 3 ans	Gratuit
Entrée + visite guidée + animation pour les professionnels des musées	Gratuit
Entrée + animation pour les enseignants dans le cadre de leur mission pédagogique	Gratuit
Entrée + animation pour les accompagnateurs de groupes scolaires	Gratuit
Entrée + visite guidée pour les détenteurs de la carte Pass Empreinte	Gratuit
Entrée + visite guidée pour des partenaires de la Ville de Rumilly (jumelage, CNAS, CMJ...)	Gratuit
<b>Tarif groupe au minimum 8 adultes</b>	
Entrée simple par personne	3,50€
Entrée + visite guidée par personne	5€
Tarif animation	5€
Réservation d'un créneau avec accueil personnalisé	6€
Réservation d'un créneau avec un accueil personnalisé (partenaires sociaux médicaux de Rumilly : EHPAD, Espace Croisollet, CADA, etc...)	4€
<b>MUSEE – TARIFS POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET LES CENTRES DE LOISIRS</b>	
<b>Ecoles primaires (maternelles et élémentaires) publiques et privées et services municipaux de Rumilly</b>	
Entrée simple	Gratuit
Entrée + visite guidée	1,50€
Tarif animation	1,50€
<b>Ecoles primaires (maternelles et élémentaires) collèges et lycées extérieurs</b>	
Entrée simple	Gratuit
Entrée + visite guidée	3,60€
Tarif animation	3,60€
<b>Collèges – Tarif défini par le Conseil Départemental 74</b>	
Dispositif « Chemins de la culture »	300€ / classe



Libellé	Tarif
<b>MUSEE - TARIF DE LA BOUTIQUE</b>	
Carte postale tarif 1	2€
Carte postale tarif 2	3,50€
Journal exposition	3€
Enveloppe à l'effigie du musée	1,50€
Petit souvenir	1,50€
Publication CG74 (tarif national)	12€
Livre H. TRACOL (tarif national)	26€
DVD Résistance Cinémathèque (tarif national)	30€
Livre Kronos (tarif national)	22€
Catalogue d'exposition ou ouvrage historique	Tarif au prix figurant sur le catalogue ou sur l'ouvrage
Catalogue d'exposition « Théodore LEVIGNE » coédité par les musées de Nuits-Saint-Georges et de Montbrison	12€
Ouvrage de Louissette Dupassieux avec Guillaume Veillet – « <i>Misette, Les chansons d'une vie</i> »	15€
Ouvrage de Virginie Tillier et Joseph Ticon, "Dans l'atelier des frères Baud"	25€
Ouvrage de Henry Tracol et André Feppon– «60 Ans de photographie 1946-2006 - L'album de Rumilly, capitale de l'Albanais »	30€
Ouvrage historique de Dominique BOUVERAT « E capöe ! Rumilly au XVII <sup>ème</sup> siècle »	35€



## AFFAIRES CULTURELLES

### PROGRAMMATION CULTURELLE

Tarifs applicables pour la saison 2026-2027

Libellé	Tarif
<b>CARTE D'ABONNEMENT</b>	
<b>Particulier(s) résidant à Rumilly et non résidant</b>	
<b>Tarif d'adhésion annuelle à la saison culturelle</b>	
Permettant ensuite de bénéficier, pour tous les spectacles de la saison, du tarif « abonnement saison », du tarif « jeune » ou du tarif « réduit » ou du plein tarif et d'un spectacle gratuit parmi les spectacles étoilés.	
Tarif jeune de 12 à moins de 22 ans et étudiants (sur présentation d'un justificatif)	4€
Tarif réduit (cf. annexes A4 et A5 la liste des personnes concernées et des justificatifs à fournir)	4€
Plein tarif	5€
<b>ADHESION A LA SAISON CULTURELLE POUR LES ENTREPRISES PARTENAIRES</b>	
Tarif d'adhésion annuelle à la saison culturelle	
Permettant ensuite de faire bénéficier leurs salariés du tarif réduit pour tous les spectacles de la saison	
Pour les TPE	61€
Pour les autres entreprises	122€
<b>SPECTACLES-CATEGORIE C</b>	
<b>Particulier(s) résidant à Rumilly et non résidant</b>	
<b>Tarif à l'unité</b>	
Plein tarif	20€
Tarif réduit (cf. Annexes A4 et A5 la liste des personnes concernées et des justificatifs à fournir)	12€
Tarif jeune de 12 à moins de 22 ans et étudiants (sur présentation d'un justificatif cf. Annexe A5)	12€
Tarif enfant de moins de 12 ans	8€
Tarif groupe (minimum 8 personnes) si règlement unique – Tarif unique enfant/adulte	16€
<b>Abonnement saison</b>	
Plein tarif	16€
Tarif réduit (cf. Annexes A4 et A5 la liste des personnes concernées et des justificatifs à fournir)	8€
Tarif jeune de 12 à moins de 22 ans et étudiant (sur présentation d'un justificatif cf. Annexe A5)	8€
<b>SPECTACLES JEUNE PUBLIC</b>	
<b>Particulier(s) résidant à Rumilly et non résidant</b>	
<b>Tarif à l'unité</b>	
Plein tarif	11€
Tarif réduit (cf. Annexes A4 et A5 Listes des personnes concernées et des justificatifs à fournir)	8€
Tarif jeune de 12 à moins de 22 ans et étudiant (sur présentation d'un justificatif cf. Annexe A5)	8€
Tarif enfant de moins de 12 ans	5€
Tarif groupe (minimum 8 personnes) si règlement unique – Tarif unique enfant/adulte	8€
<b>Abonnement saison</b>	
Plein tarif	8€
Tarif réduit (cf. Annexes A4 et A5 listes des personnes concernées et des justificatifs à fournir)	5€
Tarif jeune de 12 à moins de 22 ans et étudiant (sur présentation d'un justificatif cf. Annexe A5)	5€



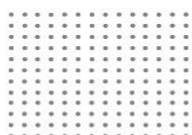
Libellé	Tarif
<b>SPECTACLES CATEGORIE A</b>	
<b>Particulier(s) résidant à Rumilly et non résidant</b>	
<b>Tarif à l'unité</b>	
Plein tarif	26€
Tarif réduit (cf. annexes A4 et A5 la liste des personnes concernées et des justificatifs à fournir)	18€
Tarif jeune de 12 à moins de 22 ans et étudiant (sur présentation d'un justificatif)	18€
Tarif enfant de moins de 12 ans	12€
Tarif groupe (minimum 8 personnes) si règlement unique – Tarif unique enfant/adulte	22€
<b>Tarif abonnement saison</b>	
Plein tarif	22€
Tarif réduit (cf. annexes A4 et A5 la liste des personnes concernées et des justificatifs à fournir)	14€
Tarif jeune de 12 à moins de 22 ans et étudiant (sur présentation d'un justificatif)	14€
<b>SPECTACLES SCOLAIRES</b>	
<b>Ecoles de Rumilly</b>	
Tarif pour les écoles primaires (maternelles et élémentaires)	3€
<b>Ecoles extérieures, collèges et lycées</b>	
Tarif pour les écoles primaires (maternelles et élémentaires) extérieures	5,50€
Tarif pour tous les établissements du secondaire (collèges et lycées)	7€
<b>DOUBLE PLATEAUX</b>	
<b>Particulier(s) résidant à Rumilly et non résidant</b>	
<b>Tarif à l'unité</b>	
Plein tarif	22€
Tarif réduit (cf. annexes A4 et A5 listes des personnes concernées et des justificatifs à fournir)	14€
Tarif jeune de 12 à moins de 22 ans et étudiants (sur présentation d'un justificatif)	14€
Tarif enfant de moins de 12 ans	10€
Tarif groupe (minimum 8 personnes) si règlement unique – Tarif unique enfant/adulte	18€
<b>Abonnement saison</b>	
Plein tarif	18€
Tarif réduit (cf. annexes A4 et A5 listes des personnes concernées et des justificatifs à fournir)	10€
Tarif jeune de 12 à moins de 22 ans et étudiants (sur présentation d'un justificatif)	10€
<b>AUTRES SPECTACLES</b>	
<b>Particulier(s) résidant à Rumilly et non résidant</b>	
Spectacles « découverte » – Tarif unique défini par une convention pour toute catégorie de public	5€
Spectacles dans le cadre du festival « Régions en scène »	5€



## CIMETIERES ET SITES CINERAIRES

TARIFS APPLICABLES DU 01/01/2026 AU 31/12/2026

Libellé	Tarif
<b>CONCESSIONS DES CIMETIERES</b>	
<b>Concession pour une durée de 15 ans</b>	
Concession simple pour une durée de 15 ans – Tarif pour 2,5 m <sup>2</sup>	325€
Concession double pour une durée de 15 ans – Tarif pour 5 m <sup>2</sup>	650€
<b>Concession pour une durée de 30 ans</b>	
Concession simple pour une durée de 30 ans – Tarif pour 2,5 m <sup>2</sup>	600€
Concession double pour une durée de 30 ans – Tarif pour 5 m <sup>2</sup>	1 200€
<b>SITES CINERAIRES</b>	
<b>Jardin du souvenir</b>	
Dispersion de cendres	Gratuit
Plaque nominative sur totem pour une durée de 15 ans (durée initiale ou renouvellement) (fourniture, gravure et pose incluses) Une case peut contenir de 1 à 3 urnes selon leur diamètre.	110€
<b>Columbarium</b>	
Columbarium case pour une durée de 15 ans (durée initiale ou renouvellement) Une case peut contenir de 1 à 2 urnes selon leur diamètre.	530€
Columbarium case pour une durée de 30 ans (durée initiale ou renouvellement) Une case peut contenir de 1 à 2 urnes selon leur diamètre.	1 085€
<b>Caveau cinéraire - Dans la limite des capacités disponibles</b>	
Tarif pour l'achat d'un caveau cinéraire vierge pour une durée de 15 ans	165€
Tarif pour l'achat d'un caveau cinéraire équipé pour une durée de 15 ans	530€
Tarif pour le renouvellement d'un caveau cinéraire pour une durée de 15 ans	530€
Tarif pour le renouvellement d'un caveau cinéraire pour une durée de 30 ans	1 085€
<b>CAVEAU PROVISOIRE</b>	
Taxe de location pour une durée inférieure ou égale à 6 jours	Gratuit
Taxe de location pour une durée de plus de 6 jours à un mois maximum depuis la date d'inhumation renouvelable deux fois au maximum – durée exigeant l'inhumation en cercueil hermétique	85€
<b>EN CAS DE NON DOMICILIATION SUR LA COMMUNE DE RUMILLY</b>	
Majoration des tarifs ci-dessus pour les personnes non domiciliées à Rumilly dont la famille demande l'inhumation sur la commune.	+60%



## EDUCATION JEUNESSE

### ACCUEILS PERISCOLAIRES DU MATIN ET DU SOIR

Tarifs applicables du 01/09/2026 au 31/08/2027

Libellé	Tarif
<b>ACCUEILS PERISCOLAIRES DU MATIN ET DU SOIR</b>	
Accueil périscolaire du matin à partir de 7h20 dans toutes les écoles Accueil périscolaire du soir de 16h30 ou 16h45 à 18h ou 18h15 selon les écoles	
<b>Accueil périscolaire du matin à partir de 7h20 dans toutes les écoles</b>	
Tarif de base forfaitaire	1,12€
Tarif forfaitaire si inscription hors délai	2,24€
Tarif forfaitaire si enfant non inscrit	3,36€
<b>Accueil périscolaire du soir de 16h30 ou 16h45 à 18h ou 18h15 selon les écoles</b>	
Tarif de base forfaitaire	2€
Tarif forfaitaire si inscription hors délai	4€
Tarif forfaitaire si enfant non inscrit	6€
<b>Départ après 18h ou 18h15 selon les écoles – Tarif par 1/4h entamé et par enfant</b>	
Tarif de base forfaitaire	6,23€

## EDUCATION JEUNESSE

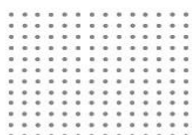
### CENTRES DE LOISIRS DOMINO'S / MOSAIQUE

Tarifs applicables durant les vacances scolaires soit à partir du 06/07/2026 au 03/07/2027

- (1) Au niveau des accueils de loisirs, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) par élève est mis en place au moment des repas en raison d'un trouble de santé lié par exemple à une pathologie chronique, une intolérance ou une allergie alimentaire. Dans ce cas, l'enfant apportant son propre repas, le tarif du PAI se déduit du tarif de base.
- (2) L'accès en accueils de loisirs est réservé aux enfants dont le lieu de résidence est sur la commune de Rumilly, ou si au moins un des parents (ou représentants légaux) travaille(nt) sur la commune de Rumilly, ou si les enfants sont scolarisés dans une des écoles de la Ville de Rumilly.
- (3) En cas de désistement :
  - Pendant la période d'inscription : application de pénalités.
  - Après la date limite d'inscription (définie dans le règlement intérieur des accueils de Loisirs) : Paiement intégral du tarif (sauf si présentation d'un justificatif adéquat indiqué dans le règlement intérieur des accueils de loisirs disponible sur le site internet de la Mairie / portail familles / infos pratiques / les mercredis et pendant les vacances).
- (4) En cas d'utilisation de bons-vacances de la Caisse d'Allocations Familiales, ceux-ci seront déduits du tarif applicable.

Libellé	Tarif
<b>CENTRES DE LOISIRS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES pour les RESIDENTS A RUMILLY</b>	
<b>Journée complète – inscription dans les délais</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	14,19€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	15,53€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	14,24€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	15,98€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	19,31€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	20,70€
Tarif de base du PAI	-3,39€
En cas de désistement pendant la période d'inscription : Pénalités par jour et par enfant	6€
<b>Départ après 18h – Tarif par 1/4h entamé et par enfant</b>	
Tarif de base forfaitaire	6,23€

Libellé	Tarif
<b>Journée complète – inscription hors délai</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€ durant les périodes de vacances scolaires	18,45€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	20,19€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	18,51€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	20,77€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	25,10€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	26,91€
Tarif de base PAI	-3,39€
<b>Départ après 18h – Tarif par 1/4h entamé et par enfant</b>	
Tarif de base forfaitaire	6,23€
<b>Séjour (1 jour + 1 nuit) – inscription dans les délais</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	22,03€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	23,35€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	22,13€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	24,79€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	29,89€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	32,33€
Tarif de base du PAI	-3,39€
En cas de désistement pendant la période d'inscription : Pénalités par jour et par enfant (cf. (3) page12)	6€
<b>CENTRES DE LOISIRS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES pour les NON RESIDENTS A RUMILLY</b>	
<b>Journée complète – inscription dans les délais</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	22,70€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	24,85€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	22,78€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	25,57€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	30,90€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	33,12€
Tarif de base du PAI	-3,39€
En cas de désistement pendant la période d'inscription : Pénalités par jour et par enfant (cf. (3) page12)	6€
<b>Départ après 18h – Tarif par 1/4h entamé et par enfant</b>	
Tarif de base forfaitaire	6,23€
<b>Journée complète – inscription hors délai</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	29,51€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	32,31€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	29,61€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	33,24€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	40,17€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	43,06€
Tarif de base PAI	-3,39€
<b>Départ après 18h – Tarif par 1/4h entamé et par enfant</b>	
Tarif de base forfaitaire	6,23€
<b>Séjour (1 jour + 1 nuit) – inscription dans les délais</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	35,25€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	37,36€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	35,41€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	39,66€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	47,82€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	51,73€
Tarif de base du PAI	-3,39€
En cas de désistement pendant la période d'inscription : Pénalités par jour et par enfant (cf. (3) page12)	6€



## EDUCATION JEUNESSE

### CENTRES DE LOISIRS DOMINO'S / MOSAIQUE

Tarifs applicables les mercredis en période scolaire

du 01/09/2026 au 30/06/2027

- (1) Au niveau des accueils de loisirs, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) par élève est mis en place au moment des repas en raison d'un trouble de santé lié par exemple à une pathologie chronique, une intolérance ou une allergie alimentaire. Dans ce cas, l'enfant apportant son propre repas, le tarif du PAI se déduit du tarif de base.
- (2) L'accès en accueils de loisirs est réservé aux enfants dont le lieu de résidence est sur la commune de Rumilly, ou si au moins un des parents (ou représentants légaux) travaille(nt) sur la commune de Rumilly, ou si les enfants sont scolarisés dans une des écoles de la Ville de Rumilly.

Libellé	Tarif
<b>CENTRES DE LOISIRS LES MERCREDIS EN PERIODE SCOLAIRE pour les RESIDENTS A RUMILLY</b>	
<b>Journée complète – inscription dans les délais</b>	
Tarif de base par enfant - Quotient A de 0 à 500€	11,21€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	14,97€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	16,83€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	18,06€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	19,31€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	19,93€
Tarif de base du PAI	-3,39€
<b>Départ après 18h – Tarif par 1/4h entamé et par enfant</b>	
Tarif de base forfaitaire	6,23€
<b>Journée complète – inscription hors délai</b>	
Tarif de base par enfant - Quotient A de 0 à 500€	14,57€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	19,46€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	21,88€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	23,48€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	25,10€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	25,91€
Tarif de base du PAI	-3,39€
<b>Départ après 18h – Tarif par 1/4h entamé et par enfant</b>	
Tarif de base forfaitaire	6,23€
<b>½ Journée sans repas – inscription dans les délais</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	6,05€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	6,34€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	6,85€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	7,47€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	8,10€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	8,73€
<b>½ Journée sans repas – inscription hors délai</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	7,87€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	8,24€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	8,91€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	9,71€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	10,53€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	11,35€
<b>½ Journée avec repas – inscription dans les délais</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	10,60€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	11,26€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	11,83€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	13,08€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	14,31€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	15,56€
Tarif de base du PAI	-3,39€

Libellé	Tarif
<b>½ Journée avec repas – inscription hors délai</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	13,78€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	14,64€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	15,38€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	17€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	18,60€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	20,23€
Tarif de base PAI	-3,39€
<b>CENTRES DE LOISIRS LES MERCREDIS EN PERIODE SCOLAIRE pour les NON RESIDENTS A RUMILLY</b>	
<b>Journée complète – inscription dans les délais</b>	
Tarif de base par enfant - Quotient A de 0 à 500€	17,94€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	23,95€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	26,93€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	28,90€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	30,90€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	31,89€
Tarif de base du PAI	-3,39€
<b>Départ après 18h – Tarif par 1/4h entamé et par enfant</b>	
Tarif de base forfaitaire	6,23€
<b>Journée complète – inscription hors délai</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	23,32€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	31,14€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	35,01€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	37,57€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	40,17€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	41,46€
Tarif de base PAI	-3,39€
<b>Départ après 18h – Tarif par 1/4h entamé et par enfant</b>	
Tarif de base forfaitaire	6,23€
<b>½ Journée sans repas – inscription dans les délais</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	9,68€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	10,14€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	10,96€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	11,95€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	12,96€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	13,97€
<b>½ Journée sans repas – inscription hors délai</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	12,58€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	13,18€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	14,25€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	15,54€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	16,85€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	18,16€
<b>½ Journée avec repas – inscription dans les délais</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	16,96€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	18,02€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	18,93€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	20,93€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	22,90€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	24,90€
Tarif de base du PAI	-3,39€
<b>½ Journée avec repas – inscription hors délai</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	22,05€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	23,43€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	24,61€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	27,21€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	29,77€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	32,37€
Tarif de base PAI	-3,39€

## EDUCATION JEUNESSE

### RESTAURANT MUNICIPAL (Repas et pause méridienne)

Tarifs applicables du 01/09/2026 au 31/08/2027

(1) Un projet d'accueil individualisé (PAI) par élève est mis en place au niveau du restaurant scolaire en raison d'un trouble de santé par exemple lié à une pathologie chronique, une intolérance ou allergie alimentaire. Dans ce cas, l'enfant apporte son repas. Le tarif du PAI ci-dessous correspond au prix facturé pour la prestation d'accueil de l'enfant (et est égal au tarif de l'accueil périscolaire du soir).

Libellé	Tarif
<b>Restaurant municipal – inscription dans les délais</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	3,99€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	4,99€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	5,73€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	6,09€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	6,49€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	6,85€
Tarif de base du PAI	2€
<b>Restaurant municipal – inscription hors délais</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	7,98€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	9,98€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	11,46€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	12,18€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	12,98€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	13,70€
Tarif PAI	4€
<b>Restaurant municipal – enfant non inscrit</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	11,97€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	14,97€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	17,19€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	18,27€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	19,47€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	20,55€
Tarif PAI	6€



## INITIATION A DES ACTIVITES SPORTIVES POUR LES ENFANTS

### ATOUSPORT :

- (1) Les mercredis matin de 9h à 11h30 de la mi-septembre à la fin juin hors vacances scolaires.
- (2) Réservés aux enfants âgés de 8 à 11 ans domiciliés sur Rumilly (sur justificatifs cf. Annexe A3).
- (3) En cas d'arrêt en cours d'année, aucun remboursement ne sera effectué.

Tarifs applicables du 01/09/2026 AU 30/06/2027

### INITIATION A DES ACTIVITES SPORTIVES « ATOUSPORT » Pour les RESIDENTS A RUMILLY

Libellé	Tarif
<b>Les Mercredis matin de 9h à 11h30 durant l'année scolaire (hors vacances scolaires)</b>	
Tarif de base par enfant – Quotient A de 0 à 500€	60€
Tarif de base par enfant – Quotient B de 501€ à 800€	68€
Tarif de base par enfant – Quotient C de 801€ à 1 100€	77€
Tarif de base par enfant – Quotient D de 1 101€ à 1 500€	83€
Tarif de base par enfant – Quotient E de 1 501€ à 1 800€	90€
Tarif de base par enfant – Quotient F de 1 801€ et plus	96€



## LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES ET D'EQUIPEMENTS SPORTIFS

### LOCATION DE SALLES MUNICIPALES incluant :

- (1) Forfait pour les charges de fonctionnement (chauffage, eau, éclairage...)
- (2) Les demandes de matériels supplémentaires font l'objet d'une facturation spécifique supplémentaire.
- (3) En cas d'annulation 10 jours ou moins avant la date de location, aucun remboursement même partiel ne sera effectué. L'intégralité de la location sera due.

Tarifs applicables du 01/01/2026 AU 31/12/2026

Libellé	Tarif
<b>SALLES A LA MAISON DE L'ALBANAIS</b>	
<b>Résident à Rumilly</b>	
Manifestations et réunions - Tarif pour les partis politiques	Gratuit
Manifestations et réunions - Tarif pour les associations et assimilés	Gratuit
Manifestations avec entrées payantes ou générant des recettes (et non des bénéfiques) Tarif pour les associations et assimilés – Durée ½ journée	82€
Manifestations avec entrées payantes ou générant des recettes (et non des bénéfiques) Tarif pour les associations et assimilés – Durée 1 jour	164€
Manifestations avec entrées payantes ou générant des recettes (et non des bénéfiques) Tarif pour les associations et assimilés – Durée un week-end	328€
Réunions et évènements privés – Tarif pour les particuliers et les entreprises - Durée ½ journée	87€
Réunions et évènements privés – Tarif pour les particuliers et les entreprises - Durée 1 jour	174€
Réunions et évènements privés – Tarif pour les particuliers et les entreprises Durée un week-end	348€
<b>Extérieur</b>	
Manifestations et réunions – Tarif pour les partis politiques	Gratuit
Manifestations et réunions – Tarif pour les associations et assimilés – Durée ½ journée	104€
Manifestations et réunions – Tarif pour les associations et assimilés – Durée 1 jour	208€
Manifestations et réunions – Tarif pour les associations et assimilés Durée un week-end	416€
Manifestations avec entrées payantes ou générant des recettes (et non des bénéfiques) Tarif pour les associations et assimilés – Durée ½ journée	131€
Manifestations avec entrées payantes ou générant des recettes (et non des bénéfiques) Tarif pour les associations et assimilés – Durée 1 jour	262€
Manifestations avec entrées payantes ou générant des recettes (et non des bénéfiques) Tarif pour les associations et assimilés – Durée un week-end	524€
Réunions et évènements privés – Tarif pour les particuliers et les entreprises - Durée ½ journée	139€
Réunions et évènements privés – Tarif pour les particuliers et les entreprises - Durée 1 jour	278€
Réunions et évènements privés – Tarif pour les particuliers et les entreprises Durée un week-end	556€
<b>Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et ses communes membres</b>	
Réunions et évènements – Durée ½ journée	70€
Réunions et évènements – Durée 1 jour	140€
Réunions et évènements – Durée un week-end	280€
<b>SALLE SUR LE SITE DU BOUCHET</b>	
<b>Résident à Rumilly</b>	
Manifestations et réunions - Tarif pour les partis politiques	Gratuit
Manifestations et réunions - Tarif pour les associations et assimilés	Gratuit
Manifestations avec entrées payantes ou générant des recettes (et non des bénéfiques) Tarif pour les associations et assimilés – Durée 1 jour	258€
Manifestations avec entrées payantes ou générant des recettes (et non des bénéfiques) Tarif pour les associations et assimilés – Durée un week-end	516€
Réunions et évènements privés – Tarif pour les particuliers et les entreprises – Durée 1 jour	420€
Réunions et évènements privés – Tarif pour les particuliers et les entreprises Durée un week-end	840€

Libellé	Tarif
<b>Extérieur</b>	
Manifestations et réunions – Tarif pour les partis politiques	Gratuit
Manifestations et réunions – Tarif pour les associations et assimilés – Durée 1 jour	344€
Manifestations et réunions – Tarif pour les associations et assimilés Durée un week-end	688€
Manifestations avec entrées payantes ou générant des recettes (et non des bénéfiques) Tarif pour les associations et assimilés – Durée 1 jour	412€
Manifestations avec entrées payantes ou générant des recettes (et non des bénéfiques) Tarif pour les associations et assimilés - Durée un week-end	824€
Réunions et événements privés – Tarif pour les particuliers et les entreprises –Durée 1 jour	672€
Réunions et événements privés – Tarif pour les particuliers et les entreprises Durée un week-end	1 344€
<b>Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et ses communes membres</b>	
Réunions et événements – Durée 1 jour	336€
Réunions et événements – Durée un week-end	672€
<b>Forfait et caution pour toute location sur le site du Bouchet (hors hébergement)</b>	
A certaines dates, forfait ménage obligatoire à ajouter aux tarifs ci-dessus (se renseigner auprès de la Direction Sports et Vie Associative)	95,04€
Caution	400€
<b>SALLE DES FETES</b> (Si le nombre de participants justifie l'utilisation de cette salle)	
<b>Résident à Rumilly</b>	
Manifestations et réunions – Tarif pour les partis politiques	Gratuit
Réunions d'Assemblées Générales – Tarif pour les associations et assimilés	Gratuit
Manifestations et réunions - Tarif pour les associations et assimilés - Durée 1/2 journée	90€
Manifestations et réunions - Tarif pour les associations et assimilés - Durée 1 jour	180€
Manifestations et réunions - Tarif pour les associations et assimilés - Durée un week-end	360€
Manifestations ou réunions ou Assemblées Générales suivies d'une manifestation générant des recettes (et non des bénéfiques) Tarif pour les associations et assimilés – Durée ½ journée	113€
Manifestations ou réunions ou Assemblées Générales suivies d'une manifestation générant des recettes (et non des bénéfiques) Tarif pour les associations et assimilés – Durée 1 jour	226€
Manifestations ou réunions ou Assemblées Générales suivies d'une manifestation générant des recettes (et non des bénéfiques) Tarif pour les associations et assimilés – Durée un week-end	452€
Réunions ou événements privés ou Assemblées Générales Tarif pour les entreprises – Durée ½ journée	225€
Réunions ou événements privés ou Assemblées Générales Tarif pour les entreprises – Durée 1 jour	450€
Réunions ou événements privés ou Assemblées Générales Tarif pour les entreprises – Durée un week-end	900€
<b>Extérieur</b>	
Manifestations et réunions – Tarif pour les partis politiques	Gratuit
Manifestations ou réunions ou Assemblées Générales Tarif pour les associations et assimilés – Durée ½ journée	181€
Manifestations ou réunions ou Assemblées Générales Tarif pour les associations et assimilés – Durée 1 jour	362€
Manifestations ou réunions ou Assemblées Générales Tarif pour les associations et assimilés – Durée un week-end	724€
Réunions ou événements privés ou Assemblées Générales Tarif pour les entreprises – Durée ½ journée	361€
Réunions ou événements privés ou Assemblées Générales Tarif pour les entreprises – Durée 1 jour	722€
Réunions ou événements privés ou Assemblées Générales Tarif pour les entreprises – Durée un week-end	1 444€
<b>Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et ses communes membres</b>	
Réunions et événements – Durée ½ journée	181€
Réunions et événements – Durée 1 jour	362€

Réunions et évènements – Durée un week-end)	724€
Libellé	Tarif
<b>ORGANISATION DE SALONS <u>UNIQUEMENT</u> A LA SALLE DES FETES ET APPUI LOGISTIQUE</b>	
Mise à disposition de la Salle des Fêtes pour une durée maximale de 7 jours consécutifs et dans la limite des possibilités des services techniques et de la capacité de la salle, livraison du matériel suivant : Stands modulaires, matériel de numérotation des stands, grilles d'exposition, barrières, garde-corps au niveau de la scène, tables et chaises, rampes d'accès, armoires et câbles électriques de raccordement.	1140€
Frais à la charge exclusive de l'organisateur : montage/démontage du matériel, nettoyage et dépenses occasionnées par les normes de mises en sécurité.	En sus
<b>Caution pour la salle des Fêtes</b>	
Caution	400€
<b>SALLE DE RECEPTION – STADE JEAN DUNAND (337 m<sup>2</sup> avec mobilier et sono – capacité 200 personnes assises)</b>	
<b>Résident à Rumilly</b>	
Location occasionnelle ou régulière – Manifestations et réunions – Tarif pour les partis politiques	Gratuit
Location occasionnelle ou régulière – Manifestations et réunions – Tarif pour les associations et assimilés	Gratuit
Location occasionnelle – Manifestations avec entrées payantes ou générant des recettes (et non des bénéfiques) - Tarif pour les associations et assimilés – Durée ½ journée	245€
Location occasionnelle – Manifestations avec entrées payantes générant des recettes (et non des bénéfiques) - Tarif pour les associations et assimilés – Durée 1 jour	490€
Location occasionnelle - Manifestations avec entrées payantes générant des recettes (et non des bénéfiques) - Tarif pour les associations et assimilés – Durée un week-end	980€
Location occasionnelle – Tarif pour les entreprises – Durée ½ journée	251€
Location occasionnelle – Tarif pour les entreprises – Durée 1 jour	502€
Location occasionnelle – Tarif pour les entreprises – Durée un week-end	1 004€
<b>Extérieur</b>	
Location occasionnelle – Manifestations avec ou sans entrées payantes générant des recettes (et non des bénéfiques) - Tarif pour les associations et assimilés – Durée ½ journée	392€
Location occasionnelle – Manifestations avec ou sans entrées payantes générant des recettes (et non des bénéfiques) - Tarif pour les associations et assimilés – Durée 1 jour	784€
Location occasionnelle - Manifestations avec ou sans entrées payantes générant des recettes (et non des bénéfiques) - Tarif pour les associations et assimilés – Durée un week-end	1 568€
Location occasionnelle – Tarif pour les entreprises – Durée ½ journée	402€
Location occasionnelle – Tarif pour les entreprises – Durée 1 jour	804€
Location occasionnelle – Tarif pour les entreprises – Durée un week-end	1 608€
<b>Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et ses communes membres</b>	
Réunions et évènements – Durée ½ journée	201€
Réunions et évènements – Durée 1 jour	402€
Réunions et évènements – Durée un week-end	804€



## LOCATION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS :

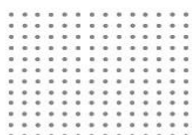
(1) incluant la consommation d'énergie (chauffage, eau, éclairage...).

(2) Les demandes de matériels supplémentaires font l'objet d'une facturation spécifique supplémentaire.

(3) Durée minimale de location par ½ journée. Autres durées à la journée ou au week-end.

Tarifs applicables du 01/01/2026 AU 31/12/2026

Libellé	Tarif
<b>BOULODROME ROBERT RAMEL</b>	
<b>Résident à Rumilly</b>	
Manifestations – Tarif pour les associations et assimilés	Gratuit
Réunions et événements privés – Tarif pour les entreprises – Durée ½ journée	228€
Réunions et événements privés – Tarif pour les entreprises – Durée 1 jour	456€
Réunions et événements privés – Tarif pour les entreprises – Durée un week-end	912€
<b>Extérieur</b>	
Manifestations – Tarif pour les associations et assimilés – Durée ½ journée	172€
Manifestations – Tarif pour les associations et assimilés – Durée 1 jour	344€
Manifestations – Tarif pour les associations et assimilés – Durée un week-end	688€
Evénements privés – Tarif pour les entreprises – Durée ½ journée	365€
Evénements privés – Tarif pour les entreprises – Durée 1 jour	730€
Evénements privés – Tarif pour les entreprises – Durée un week-end	1 460€
<b>Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et ses communes membres</b>	
Manifestations – Durée ½ journée	183€
Manifestations – Durée 1 jour	366€
Manifestations – Durée un week-end	732€
<b>GYMNASES</b>	
<b>Résident à Rumilly</b>	
Location occasionnelle ou régulière – Tarif pour les associations et assimilés	Gratuit
Location occasionnelle – Tarif à l'heure pour les entreprises	96€
Location occasionnelle – Tarif pour les entreprises – Durée ½ journée	384€
Location occasionnelle – Tarif pour les entreprises – Durée 1 jour	768€
Location occasionnelle – Tarif pour les entreprises – Durée un week-end	1 536€
<b>Extérieur</b>	
Utilisation régulière d'une salle à l'année – Tarif pour les associations et assimilés	1 336€
Location occasionnelle – Tarif à l'heure pour les associations et assimilés	72€
Location occasionnelle – Tarif pour les associations et assimilés – Durée ½ journée	288€
Location occasionnelle – Tarif pour les associations et assimilés – Durée 1 jour	576€
Location occasionnelle – Tarif pour les associations et assimilés – Durée un week-end	1 152€
Location occasionnelle – Tarif à l'heure pour les entreprises	154€
Location occasionnelle – Tarif pour les entreprises – Durée ½ journée	616€
Location occasionnelle – Tarif pour les entreprises – Durée 1 jour	1 232€
Location occasionnelle – Tarif pour les entreprises – Durée un week-end	2 464€
<b>Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et ses communes membres</b>	
Location occasionnelle – Tarif à l'heure	77€
Location occasionnelle – Durée ½ journée	308€
Location occasionnelle – Durée 1 jour	616€
Location occasionnelle – Durée un week-end	1 232€
<b>Caution</b>	
Caution	400€
<b>SALLE DE BOXE</b>	
<b>Résident à Rumilly et pour un usage sportif uniquement</b>	
Location occasionnelle ou régulière – Tarif pour les associations et assimilés	Gratuit



# LOCATION DE LA SALLE DE SPECTACLE DU QUAI DES ARTS

## Tarifs applicables du 01/01/2027 au 31/12/2027

(1) La notion de « service » indiquée ci-dessous correspond au temps de mobilisation des agents et/ou des intermittents pour assurer le montage, démontage et le déroulement du spectacle. En fonction de la demande de l'organisateur du spectacle, un devis est systématiquement établi par la collectivité définissant le nombre de services nécessaires pour assurer l'intégralité de la prestation. Un service correspond à une durée de 4h.

(2) Un acompte de 50% du montant de la facture est demandé à la réservation. Il est ensuite déduit de la facture finale.

Libellé	Tarif
<b>RESIDENT A RUMILLY</b>	
<b>Manifestations culturelles à billetterie gratuite</b>	
<b>Associations et assimilés de Rumilly</b>	
1 service	226€
1,5 services	339€
2 services	452€
3 services	679€
4 services	905€
<b>Manifestations culturelles à billetterie payante</b>	
<b>Associations et assimilés de Rumilly</b>	
1 service	412€
1,5 services	545€
2 services	679€
3 services	882€
4 services	1 086€
<b>Manifestations non culturelles avec ou sans billetterie payante</b>	
<b>Associations et assimilés de Rumilly</b>	
1 service	713€
1,5 services	1 035€
2 services	1 357€
3 services	1 765€
4 services	2 262€
<b>Tous types de manifestations culturelles ou non avec ou sans billetterie payante</b>	
<b>Entreprises de Rumilly</b>	
1 service	724€
1,5 services	1 086€
2 services	1 448€
3 services	1 798€
4 services	2 308€
<b>Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et ses communes membres</b>	
1 service	579€
1,5 services	869€
2 services	1 159€
3 services	1 439€
4 services	1 847€
<b>EXTERIEUR</b>	
<b>Manifestations culturelles à billetterie gratuite</b>	
<b>Associations et assimilés extérieurs</b>	
1 service	362€
1,5 services	542€
2 services	723€
3 services	1 086€
4 services	1 448€

Libellé	Tarif
<b>Manifestations culturelles à billetterie payante</b>	
<b>Associations et assimilés extérieurs</b>	
1 service	659€
1,5 services	872€
2 services	1 086€
3 services	1 411€
4 services	1 738€
<b>Manifestations non culturelles avec ou sans billetterie payante</b>	
<b>Associations et assimilés extérieurs</b>	
1 service	1 141€
1,5 services	1 656€
2 services	2 171€
3 services	2 824€
4 services	3 619€
<b>Tous types de manifestations culturelles ou non avec ou sans billetterie payante</b>	
<b>Entreprises extérieures</b>	
1 service	1 158€
1,5 services	1 738€
2 services	2 317€
3 services	2 877€
4 services	3 693€

#### PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Personnel technique supplémentaire (par service)	194€
Service de nettoyage / Pré montage technique / Sureté-sécurité incendie et autres prestations	Devis sur demande

#### CONDITIONS PARTICULIERES POUR LES ECOLES ET LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

##### **Ecoles élémentaires publiques de la commune :**

L'accès à la salle et à ses annexes sera accordé gratuitement aux écoles élémentaires publiques de la commune dans la limite de 4 services non fractionnables par an et par école, pour 2 régisseurs.

Ces gratuités seront accordées dans le cadre de spectacles à billetterie gratuite uniquement, programmés du lundi au vendredi, avec une priorité sur le mois de juin.

Les services de sécurité et ménage seront pris en charge par la commune.

Les réservations seront traitées dans l'ordre d'arrivée des demandes et accordées en fonction de la disponibilité de la salle.

##### **Ecoles élémentaires privées de la commune :**

L'accès à la salle et à ses annexes sera accordé gratuitement aux écoles élémentaires privées de la commune dans la limite de 4 services non fractionnables pour 2 régisseurs par an, à répartir entre les écoles.

Ces gratuités seront accordées dans le cadre de spectacles à billetterie gratuite uniquement, programmés du lundi au vendredi, avec une priorité sur le mois de juin.

Les services de sécurité et ménage seront pris en charge par la commune.

Les réservations seront traitées dans l'ordre d'arrivée des demandes et accordées en fonction de la disponibilité de la salle.

##### **Ecoles élémentaires publiques et privées de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie :**

L'accès à la salle et à ses annexes sera accordé gratuitement aux écoles élémentaires publiques et privées de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, dans la limite de 4 services non fractionnables pour 2 régisseurs par an, à répartir entre les écoles.

Ces gratuités seront accordées dans le cadre de spectacles à billetterie gratuite uniquement, programmés du lundi au vendredi, exclusivement sur le mois de juin.

Les réservations seront traitées dans l'ordre d'arrivée des demandes et accordées en fonction de la disponibilité de la salle.

##### **Associations de la commune :**

L'accès à la salle et à ses annexes sera accordé gratuitement aux associations de la commune pour l'organisation de spectacles à billetterie gratuite uniquement, dans la limite de 2 services non fractionnables par an et par association, pour 2 régisseurs.

Les réservations seront accordées en fonction de la disponibilité de la salle.



## CENTRE AQUATIQUE MUNICIPAL

Tarifs applicables du 01/05/2026 au 30/09/2026

Libellé	Tarif
<b>PARTICULIERS RESIDENTS ET EXTERIEUR</b>	
<b>Support des titres d'abonnement de 10 entrées, de saison enfant, adulte, famille, Club Nautic et d'aquagym</b>	
Carte à puce ou magnétique - En cas de perte ou de vol, la carte ne pourra en aucun cas être rééditée. Un nouvel achat sera nécessaire.	3€
<b>Tarif de base</b>	
Entrée adulte	4,70€
Entrée enfant/jeune de 3 à moins de 19 ans, les étudiants, les personnes porteuses de handicap sans limite d'âge (gratuité pour une personne accompagnant une personne en situation de handicap).	3€
<b>Gratuité</b>	
Entrée pour les enfants de moins de 3 ans	Gratuit
<b>Tarif abonnement avec paiement unique</b>	
10 entrées adulte (indivisibles)	43€
10 entrées enfant/jeune de 3 à moins de 19 ans et pour les étudiants (indivisibles)	18€
<b>Tarif saison avec paiement unique</b>	
Saison adulte	93€
Saison enfant/jeune de 3 à moins de 19 ans et pour les étudiants	43€
Adhérent du Nautic Club de Rumilly	33€
<b>Tarif famille avec paiement unique</b>	
Pour l'achat en même temps d'au moins 3 cartes « saison » (dont au moins une carte adulte), réduction uniquement sur les cartes enfants, à partir de la 3 <sup>ème</sup> carte et sur les cartes supplémentaires : Carte « saison » enfant tarif réduit	36€
<b>Tarif groupe avec un paiement unique</b>	
Tarif par personne (identique pour les adultes et les enfants) pour un groupe ou une colonie d'au minimum 8 personnes	3€
<b>Tarif cours avec paiement unique avec entrée gratuite (car cours en dehors des horaires d'ouverture au public)</b>	
Premier cours de découverte de l'aquagym ou d'aquabien-être	Gratuit
Cours d'aquagym ou d'aquabien-être à l'unité	11€
Abonnement à la saison : accès illimité à tous les cours d'aquagym	92€
<b>Rumilly</b>	
10 leçons individuelles pour enfant/jeune dès l'année de leurs 6 ans et jusqu'à moins de 19 ans + étudiants	158€
10 leçons collectives pour enfant/jeune dès l'âge de 6 ans révolu et jusqu'à moins de 19 ans + étudiants - Maximum 8 personnes par groupe	100€
10 leçons individuelles pour adulte - Maximum 1 personne	191€
10 leçons collectives pour adulte - Maximum 3 personnes	119€
En complément d'un cycle de 10 leçons – Tarif par leçon individuelle pour un enfant/jeune dès l'âge de 6 ans révolu et jusqu'à moins de 19 ans + étudiants	15,80€
En complément d'un cycle de 10 leçons – Tarif par leçon individuelle pour un adulte	19,10€
<b>Extérieur</b>	
10 leçons individuelles pour enfant/jeune dès l'âge de 6 ans révolu et jusqu'à moins de 19 ans + étudiants	253€
10 leçons collectives pour enfant/jeune dès l'âge de 6 ans révolu et jusqu'à moins de 19 ans + étudiants - Maximum 8 personnes par groupe	160€
10 leçons individuelles pour adulte - Maximum 1 personne	306€
10 leçons collectives pour adulte - Maximum 3 personnes	190€
En complément d'un cycle de 10 leçons – Tarif par leçon individuelle pour un enfant/jeune dès l'âge de 6 ans révolus et jusqu'à moins de 19 ans + étudiants	25,30€
En complément d'un cycle de 10 leçons – Tarif par leçon individuelle pour un adulte	30,60€

Libellé	Tarif
<b>Location d'un couloir de nage de 25 m uniquement pour les clubs sportifs</b>	
<b>Rumilly</b>	
Nautic Club de Rumilly	Gratuit
Autres clubs sportifs rumilliens – Tarif à l'heure	13,80€
<b>Extérieur</b>	
Autres clubs sportifs – Tarif à l'heure	22€
<b>CENTRE AQUATIQUE – TARIFS POUR LES SCOLAIRES (Applicables uniquement sur le temps scolaire)</b>	
<b>Ecoles primaires (maternelles et élémentaires) de Rumilly</b>	
10 créneaux horaires avec ou sans encadrement – Tarif par classe	Gratuit
<b>Ecoles extérieures</b>	
Dans la limite des disponibilités. Se renseigner auprès de la Direction des Sports et de la Vie Associative. (Tarifs non remboursables sauf en cas de fermeture technique du centre aquatique décidée par la municipalité).	
1 créneau horaire sans encadrement – Tarif par classe	40€
10 créneaux horaires sans encadrement – Tarif par classe	400€
1 créneau horaire avec encadrement par maître-nageur-sauveteur diplômé – Tarif par classe	65€
10 créneaux horaires avec encadrement par maître-nageur-sauveteur diplômé Tarif par classe	650€



## OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Tarifs applicables du 01/01/2026 au 31/12/2026

La grille de dégressivité s'applique uniquement pour les tarifs où elle est mentionnée.

Libellé	Tarif
<b>REGLES GENERALES APPLICABLES A TOUTE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>	
Indemnités en sus en cas d'absence de déclaration préalable d'occupation du domaine public applicables pour tous les tarifs ci-dessous (majoration de 100% du tarif de base).	100%
<b>BADGE POUR ACTIONNER UNE BORNE ESCAMOTABLE DE RUE</b>	
1 <sup>ère</sup> demande de badge (avec un maximum de 2 badges par foyer)	Gratuit
Demande suivante de badge en cas de perte, de casse ou de vol	Par badge 52,50€
<b>MARCHES</b>	
<b>Marché hebdomadaire du jeudi - Tarif par ml et par jour</b>	
Pour les associations	Gratuit (*)
(*) Gratuité limitée à 3 présences par an.	
Abonnés	1,50€
Non abonnés	2,50€
<b>Marché hebdomadaire du jeudi - Tarif Branchement sur coffret – Tarif par ml et par jour</b>	
<b>Ce tarif sera applicable uniquement lors de la mise en place du nouveau périmètre du marché</b>	
Abonnés	1€
Non abonnés	2€
<b>Marché alimentaire du samedi – Place Grenette</b>	
Marché en autogestion	Gratuit
<b>VOGUE ET FETES FORAINES</b>	
<b>Forfait pour une présence d'une durée maximale de deux semaines- Tarif par tranche de m<sup>2</sup></b>	
De 0 à 30 m <sup>2</sup>	160€
De 31 à 50 m <sup>2</sup>	245€
De 51 à 100 m <sup>2</sup>	360€
De 101 à 150 m <sup>2</sup>	570€
De 151 à 200 m <sup>2</sup>	710€
De 201 à 400 m <sup>2</sup>	1 090€
De 401 à 700 m <sup>2</sup>	1 300€
Avance sur réservation = 100% du montant d'occupation de la zone bleue « manèges » (Zone bleue « manèges » : paiement du montant total dû à la réservation mais conservée par la Ville en cas d'annulation)	100%
<b>BROCANTE</b>	
<b>Tarif par ml et par jour</b>	
<b>Brocantes organisées par des associations extérieures à Rumilly</b>	
Droit de place – Tarif pour les associations	5€
<b>Brocantes organisées par la Ville</b>	
Droit de place – Tarif pour les associations et assimilés	Gratuit
Droit de place – Tarif pour les particuliers et des entreprises	3,60€
<b>COMMERCES NON SEDENTAIRES</b>	
Pour la foire : droit de place – Tarif pour les entreprises par ml et par jour payable en totalité à la réservation	6,50€
Pour la Foire : droit de place – Tarif pour les entreprises par ml et par jour hors réservation	10€
Hors foires et marchés, vente occasionnelle sur la voie publique (camion outillage...) – Tarif pour les entreprises par ml et par jour payable en totalité à la réservation	7,50€
Véhicule de vente ambulante (pizzas, glaces, crêpes...) installés à la saison ou à l'année sans utilisation des réseaux d'infrastructures de la Ville - Tarif par m <sup>2</sup> et par jour payable en totalité à la réservation	0,50€

Libellé	Tarif
<b>COMMERCES SEDENTAIRES</b>	
Extension de surface de vente à l'occasion d'une foire ou d'autre manifestation Chevalet ou portique (surface totale < 1m <sup>2</sup> par commerce)	Gratuit Gratuit
<b>Tarif pour une durée fixe</b>	
Extension de surface de vente hors jour de foire ou autre manifestation – Tarif par jour par m <sup>2</sup>	0,71€
Transport de fonds (place de stationnement) pour une durée fixe de 313j/an – Tarif par m <sup>2</sup> x 313 jours	0,45€
<b>Tarif à l'année avec application de la grille de dégressivité (Annexe A1) afin de tenir compte de la période d'hiver et des congés annuels.</b>	
Extension de surface de vente – Tarif par m <sup>2</sup> et par mois	13,30€
Terrasse découverte – Tarif par m <sup>2</sup> et par mois	2,55€
Véranda démontable ou terrasse couverte – Tarif par m <sup>2</sup> et par mois	4,70€
Terrasse couverte (Grenette) – Tarif par m <sup>2</sup> et par mois	3,80€
<b>Tarif forfaitaire</b>	
Forfait annuel "plateau ou d'évolution » pour auto-école	316€
Forfait annuel par place de stationnement pour taxi	255€
Forfait pour déménagement/emménagement incluant les frais de dossier + un panneau de signalisation + 1 place de stationnement ou un accès à un place par badge ou clé - Tarif pour tous par jour et par place	15€
Forfait par panneau de signalisation non rendu dans les 3 jours ouvrés suivant le déménagement ou par panneau de signalisation détérioré	150€
<b>LOCATION DE SURFACE SUR LE DOMAINE PUBLIC (parking, esplanade...) Tarif par m<sup>2</sup> et par jour</b>	
Droit de place – Tarif pour les associations et assimilés	Gratuit
Droit de place – Tarif pour les particuliers et les entreprises	0,16€
Redevance pour l'implantation d'une Infrastructure de Recharge de Véhicule Electrique (IRVE) – Tarif par an et par point de charge (soit pour 2 bornes de recharge électrique)	10€
<b>CHAPITEAUX – CHALETS – BUNGALOWS – BARAQUES DE CHANTIER – CABANONS DE PROMOTION IMMOBILIERE</b>	
Droit de place – Tarif pour les associations	Gratuit
Droit de place pour une surface < à 20 m <sup>2</sup>	0,61€
Tarif pour les particuliers et les entreprises par jour et par m <sup>2</sup>	
Droit de place pour une surface < à 20 m <sup>2</sup>	306€
Tarif pour les particuliers et les entreprises par mois	
Droit de place pour une surface comprise entre 20 et 29 m <sup>2</sup>	0,51€
Tarif pour les particuliers et les entreprises par jour et par m <sup>2</sup>	
Droit de place pour une surface comprise entre 20 et 29 m <sup>2</sup>	398€
Tarif pour les particuliers et les entreprises par mois	
Droit de place pour une surface comprise entre 30 et 39 m <sup>2</sup>	0,46€
Tarif pour les particuliers et les entreprises par jour et par m <sup>2</sup>	
Droit de place pour une surface comprise entre 30 et 39 m <sup>2</sup>	490€
Tarif pour les particuliers et les entreprises par mois	
<b>COMMERCES SEDENTAIRES OU NON SEDENTAIRES PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS hors vogue, fêtes foraines et foires Tarif pour la durée de la manifestation</b>	
Droit de place – Si la demande vient de la Ville de Rumilly	Gratuit
Droit de place – Si la demande vient d'un commerçant sédentaire ou non sédentaire de Rumilly	50€
Droit de place – Si la demande vient d'un commerçant sédentaire ou non sédentaire extérieur à Rumilly	80€
<b>ODP -TARIF JOURNALIER pour la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie ou ses collectivités membres</b>	
Tarif pour l'occupation partielle ou totale de la place Grenette ou de la place de la Manufacture	300€
Tarif pour l'occupation partielle ou totale de la place d'Armes ou de la place David Navet	700€
Tarif pour l'occupation partielle ou totale de la place des anciennes casernes	1 500€

Libellé	Tarif
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR TRAVAUX Tarif pour les particuliers et les entreprises</b>	
<b>Tarif forfaitaire</b>	
Droit fixe de frais d'instruction - Tarif par dossier à chaque création de dossier	45€
Forfait pour une occupation de moins de 2 heures (livraisons...) d'une place de stationnement	6,50€
Majoration forfaitaire pour absence de déclaration préalable de travaux	300€
<b>Tarif journalier pour une durée de 1 à 4 mois soit de 1 jour à 122 jours</b>	
Tarif par place pour utilisation d'une place de stationnement pour travaux, stockage de matériaux (hors frais de dossier et sans panneau de signalisation) – Tarif pour les entreprises rumilliennes	13,30€
Tarif par place pour l'utilisation d'une place de stationnement pour travaux, stockage de matériaux... (hors frais de dossier et sans panneau de signalisation) – Tarif pour les entreprises extérieures	21,30€
Fermeture partielle de chaussée – Tarif forfaitaire de 2h	25,50€
Fermeture partielle de chaussée - Tarif par ½ journée	51€
Fermeture partielle de chaussée - Tarif par jour	102€
Fermeture totale de chaussée - – Tarif forfaitaire de 2h	52€
Fermeture totale de chaussée - Tarif par ½ journée	104€
Fermeture totale de chaussée - Tarif par jour	208€
Aire de stockage, dépôt voie publique et zone de chantier - Tarif par m <sup>2</sup> et par jour	2,20€
Echafaudage - Tarif par ml et par jour	2,20€
Grue, benne - Tarif par m <sup>2</sup> et par jour	1,10€
Palissades de chantier - Tarif par ml et par jour	0,55€
<b>Tarif journalier-pour une durée de 5 à 8 mois soit de 123 jours à 244 jours avec application d'une dégressivité de 20% selon la grille de dégressivité en annexe A1 déjà calculée dans ce tarif</b>	
Tarif par place pour utilisation d'une place de stationnement pour travaux, stockage de matériaux (hors frais de dossier et sans panneau de signalisation) – Tarif pour les entreprises rumilliennes	10,64€
Tarif par place pour l'utilisation d'une place de stationnement pour travaux, stockage de matériaux... (hors frais de dossier et sans panneau de signalisation) – Tarif pour les entreprises extérieures	17,04€
Fermeture partielle de chaussée – Tarif forfaitaire de 2h	20,40€
Fermeture partielle de chaussée - Tarif par ½ journée	40,80€
Fermeture partielle de chaussée - Tarif par jour	81,60€
Fermeture totale de chaussée - – Tarif forfaitaire de 2h	41,60€
Fermeture totale de chaussée - Tarif par ½ journée	83,20€
Fermeture totale de chaussée - Tarif par jour	166,40€
Aire de stockage, dépôt voie publique et zone de chantier - Tarif par m <sup>2</sup> et par jour	1,76€
Echafaudage - Tarif par ml et par jour	1,76€
Grue, benne - Tarif par m <sup>2</sup> et par jour	0,88€
Palissades de chantier - Tarif par ml et par jour	0,44€
<b>Tarif journalier-pour une durée de 9 à 12 mois soit de 246 jours à 365 jours avec application d'une dégressivité de 30% selon la grille de dégressivité en annexe A1 déjà calculée dans ce tarif</b>	
Tarif par place pour utilisation d'une place de stationnement pour travaux, stockage de matériaux (hors frais de dossier et sans panneau de signalisation) – Tarif pour les entreprises rumilliennes	9,31€
Tarif par place pour l'utilisation d'une place de stationnement pour travaux, stockage de matériaux... (hors frais de dossier et sans panneau de signalisation) – Tarif pour les entreprises extérieures	14,91€
Fermeture partielle de chaussée – Tarif forfaitaire de 2h	17,85€
Fermeture partielle de chaussée - Tarif par ½ journée	35,70€
Fermeture partielle de chaussée - Tarif par jour	71,40€
Fermeture totale de chaussée - – Tarif forfaitaire de 2h	36,40€
Fermeture totale de chaussée - Tarif par ½ journée	72,80€
Fermeture totale de chaussée - Tarif par jour	145,60€
Aire de stockage, dépôt voie publique et zone de chantier - Tarif par m <sup>2</sup> et par jour	1,54€
Echafaudage - Tarif par ml et par jour	1,54€
Grue, benne - Tarif par m <sup>2</sup> et par jour	0,77€
Palissades de chantier - Tarif par ml et par jour	0,39€

## PRESTATIONS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES

Tarifs applicables du 01/01/2026 au 31/12/2026

Attention : cette grille n'est pas accessible aux particuliers.

(1) Toute location devra être adressée aux services techniques de la Ville de Rumilly en respectant un délai minimal d'un mois avant la date de l'évènement.

Toute location sera soumise à l'acceptation ou non de la demande par la collectivité, le matériel étant prioritairement réservé à l'usage municipal puis à celui de manifestations présentant un intérêt évident pour la ville de Rumilly.

(2) Le bénéficiaire assume l'entière responsabilité du matériel prêté et de son usage dès sa prise en charge et jusqu'à restitution, sans pouvoir exercer contre la commune aucun recours du fait de l'état du matériel ou de son utilisation.

(3) Pour la location de matériel(s) de structure, l'utilisateur devra justifier d'une attestation d'assurance spécifique, ceci sera précisé sur le devis.

(4) En cas de détérioration, de casse, de perte, de destruction ou de non restitution, le matériel sera facturé selon son prix TTC à neuf.

(5) Les tarifs ci-dessous sont journaliers sauf autre mention. En cas de location de matériel(s) (hors tribune(s)) pour une autre durée se reporter à la grille de dégressivité en annexe A2.

(6) Pour les partis politiques : gratuité pour les mises à disposition de matériels de vote sans limitation du nombre de mise à disposition.

## PRESTATIONS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES

Tarifs applicables du 01/01/2026 au 31/12/2026

				En cas de location d'une autre durée se reporter à la grille de dégressivité					
				DOMICILIATION					
				Rumilly		Extérieur		CC	
				Associations et assimilés Rumilly	Entreprises Rumilly	Associations et assimilés extérieures	Entreprises extérieures	Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie	
		Le tarif ci contre inclut les prestations mentionnées par une croix							
		Location	Montage/démontage	Livraison 1 AR par camion					
<b>A - MATERIEL DIVERS - Tarif par jour</b>									
<b>Moyens d'accès : badges, clés...</b>									
Perte ou non restitution de moyens d'accès (badge, clé...)				Refacturation au coût réel					
<b>Tables et chaises</b>									
Panier de 50 chaises métalliques	tarif par panier de 50 chaises	x	Montage/démontage et enlèvement par l'utilisateur	Gratuité sans limitation du nombre de demandes annuelles	24,14 €	26,55 €	38,62 €	19,31 €	
Table PVC pour 6 personnes	1,83 m x 0,80 m	x			10,27 €	11,30 €	16,43 €	8,22 €	
<b>Barrières</b>									
Barrière de chantier	élément de clôture 3.00 m x 2.00 m	x	Montage/démontage et enlèvement par l'utilisateur		7,25 €	7,98 €	11,60 €	5,80 €	
Barrière métallique	longueur 2 mètres linéaires	x			7,25 €	7,98 €	11,60 €	5,80 €	
Rouleau de clôture châtaignier	rouleau de 10 ml	x			3,62 €	3,98 €	5,79 €	2,90 €	
<b>Protection de sols</b>									
Protection de sol moquette	dalle moquette 2m x 1m <sup>2</sup>	x	Montage/démontage et enlèvement par l'utilisateur		0,62 €	0,68 €	0,99 €	0,50 €	
Rouleau de moquette	3 m x 30 m = 90 m	x			24,14 €	26,55 €	38,62 €	19,31 €	

## PRESTATIONS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES

Tarifs applicables du 01/01/2026 au 31/12/2026

				En cas de location d'une autre durée se reporter à la grille de dégressivité							
				Le tarif ci contre inclut les prestations mentionnées par une croix				DOMICILIATION			
				Location	Montage/ démontage	Livraison 1 AR par camion	Rumilly		Extérieur		CC
Associations et assimilés Rumilly	Entreprises Rumilly	Associations et assimilés extérieures	Entreprises extérieures				Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie et communes membres et associations à caractère économique				
<b>A - MATERIEL DIVERS - Tarif par jour</b>											
<b>Matériel électoral</b>											
Isoloir simple	à l'unité	x	Montage/démontage et enlèvement par l'usager	Gratuité sans limitation du nombre de demandes annuelles	4,22	4,64	6,75	3,38			
Pupitre	à l'unité	x			4,22	4,64	6,75	3,38			
Panneau électoral	surface affichage 120 x 150 cm	x			9,66	10,63	15,46	7,73			
Urne simple	à l'unité	x			2,42	2,66	3,87	1,94			
<b>Panneaux</b>											
Panneau ou cônes de signalisation	diamètre 600 mm sur trépied	x	Montage/démontage et enlèvement par l'usager		2,42	2,66	3,87	1,94			
<b>Autres matériels</b>											
Bac à eau ou évier	bac avec de 1 à 4 robinets	x	Montage/démontage et enlèvement par l'usager		7,25	7,98	11,60	5,80			
Bac OM	capacité 750 litres	x			2,42	2,66	3,87	1,94			
Composition florale	bac fleuri (plantes fleuries > 25	x			18,12	19,93	28,99	14,50			
Drapeau ou oriflamme ou pavoisement de communication	dimensions 1,00 X 1,50 m	x		4,83	5,31	7,73	3,87				
Grille expo	type caddie - 1200 x 2000 mm	x		8,46	9,31	13,54	6,77				
Lest	1 tonne bloc béton brut	x		8,46	9,31	13,54	6,77				
Mât métallique	8/10 m	x		18,12	19,93	28,99	14,50				
Plante verte	figus en pot 1m à 1,50 m	x		7,25	7,98	11,60	5,80				
Potelet-à sangle	le mètre linéaire	x		2,91	3,20	4,66	2,33				
Tuyau d'eau 25m	par unité	x		18,12	19,93	28,99	14,50				
<b>B - MATERIEL ELECTRIQUE - Tarif par jour</b>											
Câble électrique 32 A tri	longueur 15 mètres	x	Montage/démontage et enlèvement par l'usager	18,12	19,93	28,99	14,50				
Coffret électrique 32 A	sortie 32/16 A tri 6 x 16 A mono	x		72,46	79,71	115,94	57,97				
Enrouleur	longueur 25 m	x		18,12	19,93	28,99	14,50				
Néon	par unité	x		8,46	9,31	13,54	6,77				
Multiprise	longueur 3 m	x		4,83	5,31	7,73	3,87				
Rallonge	longueur 10 m	x		4,83	5,31	7,73	3,87				
Bloc prises protégées	2 x 220v	x		11,48	12,63	18,37	9,19				
Passage de cables électriques 30	Longueur 4	x		22,28	24,51	35,65	17,82				
Passage de cables	Longueur 1m	x		10,63	11,69	17,01	8,51				

## PRESTATIONS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES

Tarifs applicables du 01/01/2026 au 31/12/2026

		Le tarif ci contre inclut les prestations mentionnées par une croix			En cas de location d'une autre durée se reporter à la grille de dégressivité				
					DOMICILIATION				
					Rumilly		Extérieur		CC
Location	Montage/démontage	Livraison 1 AR par camion	Associations et assimilés Rumilly	Entreprises Rumilly	Associations et assimilés extérieures	Entreprises extérieures	Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie et communes membres et associations à caractère économique		
<b>C - TRIBUNES / EQUIPEMENTS SCENIQUES_ - Tarif par jour</b>					Gratuité sans limitation du nombre de demandes annuelles				
Praticable	module 2 x 1m	x	x	Enlèvement par l'utilisateur		24,14	26,55	38,62	19,31
Scène mobile couverte (avec montage) uniquement sur la ville de Rumilly	plateau scénique 40 m2	x	x	Forfait livraison obligatoire en sus		844,70	929,17	1351,52	675,76
Stand / cloisons mobile (sans montage)	le mètre linéaire	x	nc	Enlèvement par l'utilisateur		7,25	7,98	11,60	5,80
Stand / cloisons mobiles (avec montage)	le mètre linéaire	x	x	Forfait livraison obligatoire en sus		14,49	15,94	23,18	11,59
Tribune de 100 à 500 places	Prix par place incluant la location et le montage/démontage obligatoirement réalisé par les services techniques de la Ville. Frais de contrôle de l'installation en supplément à la charge du demandeur.	x	x			6,03	6,63	9,65	4,83
Tente ou abri avec comptoir + bâches + gouttières + lestage - montage rapide - petit format	3 x 3 m	x	x			84,05	92,46	134,48	67,24
Tente ou abri avec bâches, gouttières et lestage - montage rapide - grand format	4,5 x 3 m	x	x		94,55	104,01	151,28	75,64	
<b>D - INTERVENTIONS de VEHICULE ET MATERIELS AVEC CHAUFFEUR EN CAS DE NECESSITE DE SERVICES - Tarif par heure</b>					nc				
Balayeuse 5m <sup>3</sup> avec chauffeur				127,17		139,89	203,47	101,74	
Manitou ou chariot élévateur avec chauffeur				91,66		100,83	146,66	73,33	
Camion grue avec chauffeur				112,55		123,81	180,08	90,04	
Fourgon 6 m <sup>3</sup> ou camion benne de moins de 3,5 tonnes avec chauffeur				83,51		91,86	133,62	66,81	
Nacelle 16m sur porteur poids lourd avec chauffeur				89,59		98,55	143,34	71,67	
<b>E - LIVRAISON/TRANSPORT - Forfait par aller/retour</b>					nc				
Sur la ville de RUMILLY intra-muros				x		203,22	223,54	325,15	162,58
Sur le territoire de la CC	Prix unitaire par camion comprenant chargement/transport/déchargement pour 1 aller/retour	nc		x		304,84	335,32	487,74	243,87
Hors périmètre de la CC dans la limite de 60 km maximum / aller-retour				x		422,84	465,12	676,54	338,27

## INTERVENTIONS DES SERVICES MUNICIPAUX

Tarifs applicables du 01/04/2026 au 31/03/2027

Tarif horaire unique applicable à tous sans critère de domiciliation

Libellé	Tarif
<b>Services Techniques</b>	
1h d'intervention d'un agent pour le nettoyage des bâtiments	31,94€
<b>Divers services : taux horaire unique</b>	
1h d'intervention d'un agent	57,26€
<b>Majoration en cas d'intervention en dehors des heures normales de service</b> (Majoration de x% x tarif horaire)	
Taux de majoration pour intervention en urgence	200%
Taux de majoration pour intervention en dehors des heures normales de service (soit de 5h à l'heure de prise de fonction habituelle le matin et de l'heure de fin de service à 22h en jours ouvrés)	125%
Taux de majoration pour intervention de nuit de 22h à 5h du matin	150%
Taux de majoration pour intervention les dimanches et jours fériés	200%



## ANNEXES

### A1/ DEGRESSIVITE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

<b>VILLE DE RUMILLY</b> <b>GRILLE DE DEGRESSIVITE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b> <b>APPLICABLE TOUS LES JOURS DE L'ANNEE</b> <b>UNIQUEMENT POUR LES TARIFS MENTIONNES</b>		
<b>Nombre de mois</b> <b>OU</b> <b>Nombre de jours</b> <b>consécutifs de location</b>	<b>% de réduction applicable</b>	<b>Soit x% du tarif de base x durée</b> <b>réelle de location</b>
1 à 4 mois ou du 1 <sup>er</sup> jour à 122 jours	0%	100%
5 à 8 mois ou de 123 jours à 244 jours	-20%	80%
De 9 à 12 mois ou de 245 jours à 365 jours	-30%	70%

Sous réserve du vote dans le budget 2026 d'une enveloppe pour l'opération « Plan de Rénovation de Façades » du programme Action Cœur de Ville, la réduction des frais d'occupation du domaine public conformément au règlement en vigueur au moment de la notification de la subvention, sera reconduite.



## A2/ DEGRESSIVITE POUR LES PRESTATIONS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES

GRILLE DE DEGRESSIVITE POUR LA LOCATION DE MATERIELS TECHNIQUES (sauf tribunes) APPLICABLE TOUS LES JOURS DE L'ANNEE	
<p>Une dégressivité est appliquée sur le matériel (sauf tribunes) dès que celui-ci est loué plus d'une journée, un coefficient différent du nombre de jours réels de location est applicable selon la grille ci-dessous.</p> <p>A titre d'illustration :</p> <p>Une barrière métallique pour une entreprise de Rumilly sera facturée pour une journée au tarif en vigueur x 1</p> <p>Une barrière métallique pour une entreprise de Rumilly sera facturée pour deux journées au tarif en vigueur x 1,5 (et non 2)</p> <p>Une barrière métallique pour une entreprise de Rumilly sera facturée pour trois journées au tarif en vigueur x 2 (et non 3)</p>	
Nbre de jours de location consécutif	Nbre de jours à facturer
1	1
2	1,5
3	2
4	2,6
5	3,3
6	4
7	4,6
8	5,3
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	8,2
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
A partir d'une durée de 30 jours consécutifs et par tranche de 30 jours	12



---

### A3/ LISTE DES DOCUMENTS POUR JUSTIFIER DE VOTRE SITUATION :

Merci de fournir l'un des documents suivants ET une pièce d'identité avec photo en cours de validité. (Ces documents ne sont pas conservés mais uniquement consultés pour attester de votre situation) :

---

#### POUR JUSTIFIER DU STATUT D'ETUDIANT :

- ✓ Une carte d'étudiant en cours de validité.

#### POUR JUSTIFIER DU STATUT D'ELEVE :

##### Pour tous les élèves :

- ✓ Une attestation d'inscription au nom et prénom de l'élève, établie par l'établissement scolaire pour l'année scolaire en cours,
- ✓ Le carnet de correspondance de l'élève avec son nom et son prénom et correspondant à l'année scolaire en cours

##### Pour les élèves internes :

- ✓ Une attestation d'inscription à l'internat au nom et prénom de l'élève, établie par l'établissement scolaire pour l'année scolaire en cours,
- ✓ Ou une facture d'internat au nom et prénom de l'élève, établie par l'établissement scolaire pour l'année scolaire en cours,
- ✓ Ou le carnet de correspondance mentionnant le statut interne de l'élève avec son nom et son prénom et correspondant à l'année scolaire en cours.

#### POUR JUSTIFIER DE VOTRE DOMICILIATION :

##### Pour les associations et structures assimilées à cette catégorie :

- ✓ Une copie d'une quittance de loyer au nom de l'association ou de la structure assimilée à cette catégorie,
- ✓ Ou une copie des statuts ou d'un titre de propriété au nom de l'association ou de la structure assimilée à cette catégorie,
- ✓ Ou une copie d'une facture d'eau, ou de gaz, ou d'électricité, ou de téléphone fixe **de moins de 6 mois** au nom de l'association ou de la structure assimilée à cette catégorie.

##### Pour un professionnel ou une société civile ou commerciale ou industrielle :

- ✓ Un extrait K-Bis **de moins de 2 ans**,
- ✓ Ou une copie d'un titre de propriété au nom de la société,
- ✓ Ou une copie d'une quittance de loyer ou d'une facture d'eau, ou de gaz, ou d'électricité, ou de téléphone fixe **de moins de 6 mois** au nom de la société.

##### Si vous êtes propriétaire ou locataire :

- ✓ Une copie d'une quittance de loyer ou d'une facture d'eau, ou de gaz, ou d'électricité, ou de téléphone fixe **de moins de 6 mois**,
- ✓ Ou une copie de l'avis d'imposition de taxe d'habitation **de l'année précédente**.  
Ces justificatifs doivent être à votre nom et votre prénom.

##### Si vous habitez chez vos parents :

- ✓ Une copie de la pièce d'identité du parent vous hébergeant,
- ✓ Et une copie d'une quittance de loyer ou d'une facture d'eau, ou de gaz ou d'électricité ou de téléphone fixe de moins **de 6 mois** ou du dernier avis d'imposition de taxe d'habitation du parent à son nom (cf. ci-dessus rubrique "Si vous êtes propriétaire ou locataire"),
- ✓ Et une attestation sur l'honneur, co-signée par vous et le parent vous hébergeant.

##### Si vous êtes hébergé chez un tiers :

- ✓ Une copie de la pièce d'identité de l'hébergeant,
- ✓ Et une copie d'une quittance de loyer ou d'une facture d'eau, ou de gaz, ou d'électricité, ou de téléphone fixe **de moins de 6 mois** ou du dernier avis d'imposition de taxe d'habitation de l'hébergeant à son nom (cf. ci-dessus rubrique "Si vous êtes propriétaire ou locataire"),
- ✓ Et une attestation sur l'honneur, co-signée par vous et l'hébergeant.

##### Si vous êtes sans domicile fixe et habitez à l'hôtel sur la ville de Rumilly :

- ✓ Une copie d'une facture **de moins de trois mois**, établie par le gérant ou le propriétaire de l'hôtel.

---

## A4/ LISTE DES BENEFICIAIRES DES TARIFS REDUITS

---

- ✓ Les titulaires de l'allocation Revenu de Solidarité Active (RSA),
- ✓ Les titulaires de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH) et/ou de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI). L'accompagnateur d'une Personne à Mobilité Réduite (PMR) bénéficiera de la gratuité de l'entrée.
- ✓ Centre aquatique municipal : application du tarif jeune, sans limite d'âge, aux personnes porteuses de handicap sur justificatif et application du tarif normal pour l'accompagnant.
- ✓ Les demandeurs d'emploi.
- ✓ Les personnes percevant le minimum vieillesse par le biais de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA).
- ✓ Les personnes de plus de 65 ans sur justification de leur âge par une pièce d'identité officielle. Ceci est valable uniquement pour la Médiathèque et le Musée.

---

## A5/ LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR BENEFICIER DE TARIFS REDUITS

Merci de fournir selon la situation, l'un des documents suivants à vos noms et prénoms ET une pièce d'identité avec photo en cours de validité :

---

- ✓ Au titre de demandeur d'emploi, fournir l'attestation d'inscription à Pôle Emploi en cours de validité.
- ✓ Au titre du RSA, la copie du versement du mois précédent par la Caisse d'Allocation Familiale,
- ✓ Au titre de l'AAH/ASI, fournir la carte d'invalidité ou la décision de la MDPH ou l'attestation de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ou la notification d'attribution de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI) en cours de validité.
- ✓ Au titre de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA), fournir une attestation en cours de validité de la caisse de retraite.
- ✓ Pour les personnes de plus de 65 ans afin de justifier de leur âge, fournir une pièce d'identité officielle. Ceci est valable uniquement pour la Médiathèque et le Musée.
- ✓ Pour justifier de votre situation familiale, fournir le livret de famille.

